

testt

TEST
FORMATION
NEW TEMPLTE

Référence : test

Type : Formation MOOC

Descriptif de la formation

L'AESA a mis à niveau son système de suivi de la surveillance des organismes étrangers (EASA PART 145 et PART 147) avec le lancement de la plateforme IFP (Inspections and Finding Platform).

Cet outil informatique est une application Web qui ne nécessite aucune installation de logiciel.

L'IFP permet au personnel technique et administratif de gérer les approbations, d'effectuer des audits, de relever et de suivre les constatations en ligne.

Tout collaborateur OSAC amené à instruire ou surveiller des organismes agréés Partie 145, 147 ou 21G étrangers doit utiliser ce logiciel.

Un manuel détaillé, "l'IFP Manual", est mis à disposition des utilisateurs. Il permet d'utiliser et de naviguer dans le logiciel.

En complément, l'AESA a mis en place une formation en ligne destinée à la formation des nouveaux inspecteurs en complément de "l'IFP Manual".

Conditions de participation:

L'AESA a mis à niveau son système de suivi de la surveillance des organismes étrangers (EASA PART 145 et PART 147) avec le lancement de la plateforme IFP (Inspections and Finding Platform).

Cet outil informatique est une application Web qui ne nécessite aucune installation de logiciel.

L'IFP permet au personnel technique et administratif de gérer les approbations, d'effectuer des audits, de relever et de suivre les constatations en ligne.

Tout collaborateur OSAC amené à instruire ou surveiller des organismes agréés Partie 145, 147 ou 21G étrangers doit utiliser ce logiciel.

Un manuel détaillé, "l'IFP Manual", est mis à disposition des utilisateurs. Il permet d'utiliser et de naviguer dans le logiciel.

En complément, l'AESA a mis en place une formation en ligne destinée à la formation des nouveaux inspecteurs en complément de "l'IFP Manual".

Stagiaires concernés:

- Responsables et auditeurs Qualité

Durée de la formation:

3 jours

Nombre maximum de participants:

10

Document(s) délivré(s):

Attestation de présence

Objectif pédagogique

L'AESA a mis à niveau son système de suivi de la surveillance des organismes étrangers (EASA PART 145 et PART 147) avec le lancement de la plateforme IFP (Inspections and Finding Platform).

Cet outil informatique est une application Web qui ne nécessite aucune installation de logiciel.

L'IFP permet au personnel technique et administratif de gérer les approbations, d'effectuer des audits, de relever et de suivre les constatations en ligne.

Tout collaborateur OSAC amené à instruire ou surveiller des organismes agréés Partie 145, 147 ou 21G étrangers doit utiliser ce logiciel.

Un manuel détaillé, "l'IFP Manual", est mis à disposition des utilisateurs. Il permet d'utiliser et de naviguer dans le logiciel.

En complément, l'AESA a mis en place une formation en ligne destinée à la formation des nouveaux inspecteurs en complément de "l'IFP Manual".

Programme

L'AESA a mis à niveau son système de suivi de la surveillance des organismes étrangers (EASA PART 145 et PART 147) avec le lancement de la plateforme IFP (Inspections and Finding Platform).

Cet outil informatique est une application Web qui ne nécessite aucune installation de logiciel.

L'IFP permet au personnel technique et administratif de gérer les approbations, d'effectuer des audits, de relever et de suivre les constatations en ligne.

Tout collaborateur OSAC amené à instruire ou surveiller des organismes agréés Partie 145, 147 ou 21G étrangers doit utiliser ce logiciel.

Un manuel détaillé, "l'IFP Manual", est mis à disposition des utilisateurs. Il permet d'utiliser et de naviguer dans le logiciel.

En complément, l'AESA a mis en place une formation en ligne destinée à la formation des nouveaux inspecteurs en complément de "l'IFP Manual".

"Fonctionnalités du logiciel IFP (Inspection Findings Platform)"

Pour plus d'informations: formation@osac.aero

OSAC Apave Aeroservices

14 Boulevard des Frères Voisin - Immeuble Zénéo - Bât. B - 92137 ISSY-LES-MOULINEAUX Cedex - France

www.aeroservices.apave.com